

# Réussir son mentorat Télémaque



## J'accompagne un jeune arrivé depuis peu sur le territoire français

L'objectif de cette fiche est de vous donner un maximum de clés pour réussir au mieux son accompagnement et l'amener à s'insérer durablement dans la société et dans le monde du travail, tout en l'amenant à réussir sa formation, connaître et exploiter au maximum son potentiel.

**Votre filleul-le est arrivé.e depuis 3 ans ou moins sur le territoire français.**

Il ou elle peut être parfois dérouté.e par nos us et coutumes et par notre langue, mais aussi par notre fonctionnement scolaire et administratif. Beaucoup font preuve de curiosité, détermination et courage. Certains peuvent avoir traversé de dures épreuves qui les ont fragilisés.

### SITUATION FAMILIALE DU JEUNE

Il peut être accompagné de sa famille ou être seul. Dans le second cas, s'il est mineur, on parle de « mineur non accompagné » (MNA).

Il bénéficie en tant que mineur d'un statut de protection de l'enfance (droit international) et à ce titre il a droit à la scolarisation.

#### Le représentant légal

Jusqu'aux 18 ans du jeune, ce sont normalement les parents.

S'ils sont éloignés ou décédés, un représentant légal sur le territoire français sera désigné.

- Si le jeune est pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), le juge des enfants délègue l'autorité parentale à un éducateur de l'Aide Sociale à l'Enfance ou à un tiers digne de confiance
- Si le jeune est avec un membre de la famille ou un ami majeur et que cette personne a été reconnue comme tiers digne de confiance pour s'occuper de lui, cette dernière peut aussi demander au Juge des affaires familiales d'être son représentant légal.

## L'AUTORISATION DE TRAVAIL POUR LES MOINS DE 18 ANS EN FILIÈRE PRO



- Non requise pour une formation sous un statut scolaire dans un lycée professionnel où le jeune est amené à faire des stages dans le cadre de sa scolarisation.
- Nécessaire pour commencer un apprentissage, une alternance, faire un stage rémunéré par l'Etat ou pour travailler (le filleul ou son employeur doit s'adresser au Service de la main d'œuvre étrangère de la DIRECCTE de son lieu de résidence).
- S'il a été pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance avant ses 16 ans, il peut demander un titre de séjour mention « vie privée et familiale » de manière anticipée, qui l'autorise à travailler dans le cadre d'une formation professionnelle.

## LE STATUT DU JEUNE : L'ECHEANCE DES 18 ANS

Le jeune doit faire le bilan de sa situation et engager des démarches adaptées bien avant sa majorité pour pouvoir rester sur le territoire, poursuivre ses études, être autorisé à travailler que ce soit en tant que stagiaire, apprenti etc. et maximiser ainsi ses chances de pouvoir aller au bout de son projet et pour Télémaque de pouvoir aller au bout de son accompagnement.

### Le titre de séjour (à partir de 18 ans)

Il permet au jeune de demeurer légalement en France à partir de sa majorité. Tant qu'il est encore mineur, il n'a pas besoin d'avoir une carte de séjour, mais il devra penser à commencer les démarches de régularisation bien avant sa majorité.

### La demande d'asile

Une procédure qui permet d'obtenir une protection de l'Etat français et un droit de séjour en France si le jeune craint des persécutions dans son pays d'origine.



Pour en savoir plus : [Statut d'un jeune nouvellement arrivé sur territoire](#)

## NOTRE SOUTIEN

Dans tous les cas évoqués ci-dessus, le jeune se trouve généralement bien seul et dépassé, soumis à beaucoup de pression, et peut parfois souffrir d'isolement ou d'inactivité surtout pendant les week-ends et vacances scolaires.

### CE QUE L'ACCOMPAGNEMENT TELEMAQUE PEUT LUI APPORTER :

- Un environnement bienveillant, attentif, disponible qui l'encourage face aux difficultés qu'il rencontre
- Un environnement qui lui apporte confiance et sécurité grâce à la régularité des échanges
- Une aide à la réussite scolaire et à la construction de son projet professionnel (se connaître, prendre confiance en lui), une réponse aussi à des questions pratiques du quotidien

- Comprendre et maîtriser notre langue tant à l'oral qu'à l'écrit (vocabulaire, expression, lettre ou mail)
- Construire une relation durable et positive au sein d'un groupe de français jeunes ou adultes avec un projet valorisant pour lui et des objectifs communs qui soient l'occasion de partager, interagir, produire... centré sur ses envies, ses goûts
- Aide méthodologique : savoir utiliser le livre (index, chapitre, sommaire), comprendre les consignes, apprendre à comprendre, apprendre à apprendre
- Apprendre à se repérer : s'orienter, se déplacer, se comporter, savoir se servir des transports en commun
- Découvrir et se familiariser avec notre culture et nos codes sociaux
- Un soutien thérapeutique pour les jeunes ayant vécu ou vivant des situations difficiles ou traumatisantes

### COMMENT L'AIDER ?

- Déjà, en ne le forçant pas à parler de son histoire, parfois douloureuse, traumatisante.

Lorsqu'il sera en confiance et qu'il en aura besoin, il sera plus serein pour la partager ; L'Institut Télémaque peut lui proposer si cela est nécessaire un accompagnement psychologique.



- En le laissant opérer ses démarches, seul, mais en étant derrière lui, en soutien. C'est un bon moyen de le responsabiliser et de lui donner l'occasion de s'exprimer ;
- L'Institut Télémaque peut lui proposer la mise en relation avec d'autres associations expertes de sujets administratifs.
- En lui donnant le plus souvent possible l'opportunité de s'exprimer : pour commander une boisson, acheter un billet de spectacle/de transport, raconter sa journée... ; L'aider à choisir une activité qui lui plait.
- En le faisant intégrer sur une période assez longue (6 mois minimum) un mouvement de jeunes (éclaireurs de France, clubs Jeunesse de centres sociaux ou de MPT...) /un club de sport, une activité artistique... que financerait Télémaque ; pourquoi pas une association caritative en tant que bénévole (Secours populaire, ou autre de son choix)
- En l'invitant au sein de votre famille pour lui faire découvrir votre façon de vivre si chacun de vous est à l'aise avec cette idée, lui donner de nouveaux repères culturels... ;
- En l'inscrivant à des cours de soutien en français via Télémaque (Alliance Française..), d'autres associations spécialisées, des structures locales (cours organisés par les communes...). En lui proposant un parcours bénévole (pouvant être valorisé dans un CV), des formations certifiantes et valorisantes ( BAFA, secourisme..) via notre partenaire France Bénévolat et Mom'Artre, pris en charge par Télémaque dans le cadre de la bourse
- En l'encourageant entre chaque rencontre, à pratiquer le français de façon plus ludique en phase avec ses envies : visionner des vidéos simples sur des sujets qui l'intéressent, lire des bandes dessinées puis progressivement des romans graphiques par exemple, que vous aurez sélectionnés ensemble, jeux ou découvertes sur des sites sur l'histoire, l'aviation...
- En sélectionnant parmi les activités individuelles et collectives organisées par Télémaque, celles accessibles à son niveau de Français, et/ ou interactives pour favoriser l'échange avec d'autres jeunes.
- En utilisant la méthode des petits-pas : capitaliser sur ce qu'il a appris, réussi à chaque rencontre, le formaliser sur un cahier pour qu'il développe sa confiance en lui en matérialisant, verbalisant ses progrès...

## Points de vigilance

- Le jeune est parfois suivi par d'autres organismes de soutien. Il est important de rentrer en contact avec ceux-ci et de coordonner les actions.
- Le choix d'orientation (CAP, Bac, BTS, études supérieures prolongées) peut être guidé par des considérations de court terme (besoin de gagner de l'argent rapidement).
- Dans le cas d'un jeune immigré avec famille à distance, ne pas sous-estimer l'influence de la famille avec qui il communique et qui n'adhère pas nécessairement au programme de Télémaque. Si la famille ou le représentant légal se trouve en France, il faut favoriser dans la mesure du possible les relations pour accompagner au mieux le jeune
- Vous serez parfois sollicité pour des questions pratiques du quotidien, des petites dépenses d'urgence. L'équipe régionale ou nationale dispose d'une réserve pour les urgences.

## Soutien et besoins particuliers

Si vous identifiez auprès de votre filleul.e des besoins particuliers autres que ceux mentionnés ci-dessus, vous pouvez en parler à votre chargé.e de parrainage Télémaque qui fera au mieux pour y répondre.

**Vous ne savez pas qui c'est ?** Retrouvez ses coordonnées sur [monavenirengrand.com/](https://monavenirengrand.com/) dans "Mon espace perso", à la rubrique "mes interlocuteurs".

**Vous n'arrivez pas à vous connecter ?** Cliquez sur "Mot de passe oublié" en utilisant votre adresse personnelle ou professionnelle.



Pour aller plus loin dans l'aventure Télémaque, retrouvez toutes les ressources de Télémaque [ici](#).

# Télémaque



[www.telemaque.org](https://www.telemaque.org)